



santé-social genève

L'OrTra santé·social genève recherche un·e Commissaire professionnel·le SANTE (surveillance des métiers ASA et ASSC)

L'OrTra santé·social genève a pour but de réaliser une communauté d'actions entre les employeurs, les Associations d'employés et les Syndicats du Canton de Genève pour tout ce qui touche aux intérêts des métiers et des formations dans les domaines de la santé et du social. Elle représente cette communauté d'actions pour toute formation et auprès de toute organisation en rapport avec ces domaines. En tant qu'association professionnelle, l'OrTra est impliquée dans le rôle de surveillance de l'apprentissage. Afin de renforcer l'action de surveillance des métiers AFP ASA et CFC ASSC, nous sommes à la recherche d'un·e :

COMMISSAIRE PROFESSIONNEL·LE SANTE (30%)

1. MISSION

Le·la commissaire d'apprentissage a un rôle fondamental dans l'apprentissage dual : un rôle de surveillance, d'accompagnement et de soutien aux apprenti·e·s et aux entreprises, par le biais de visites sur les lieux d'apprentissage.

Ces visites sont rythmées et peuvent également être organisées en sus en cas de demandes spécifiques ou de problématique sur le terrain.

Cette action sur le terrain participe au processus d'amélioration de la qualité de la formation à la pratique professionnelle, et vise également à contribuer à de bons taux de réussite aux examens finaux.

2. ACTIVITES

- Organiser et réaliser les visites de surveillance aux apprenti·e·s de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années suivant les fréquences et délais propres à chaque niveau de formation.
- S'assurer du respect des dispositions légales en matière de formation professionnelle et la qualité de la formation dispensée en entreprise.
- Identifier les apprenti·e·s qui rencontrent des difficultés et en informer l'OFPC.
- Identifier les formateur·rices qui rencontrent des difficultés, proposer des mesures d'accompagnement.
- Etablir les rapports de visite de l'apprenti·e.
- Collaborer étroitement avec le conseiller en formation de la filière à l'OFPC, pour feedback et proposition de mesures de remédiation appropriées.
- Réaliser les visites d'autorisation de former, et ainsi participer activement au déploiement du réseau de formation genevoise.
- Réaliser les visites spécifiques, en cas de difficulté rencontrée par un apprenti·e dans le cadre de sa formation.
- A terme, réaliser le mentoring des nouveaux commissaires de milice.



santé-social genève

3. PROFIL ET QUALIFICATIONS DEMANDES

- Présenter toutes les garanties de moralité et être qualifié pour la fonction (RFP art.33, LFP art. 81).
- Être au minimum au bénéfice d'un CFC de la santé ou du social ou d'une formation équivalente.
- Être au bénéfice de 3 ans d'expérience professionnelle minimum dans le domaine de la formation acquises dans les 10 dernières années.
- Au cas échéant, le-la candidat-e doit pouvoir prouver d'une mise à niveau des compétences (être en lien avec la formation actuelle dans un milieu évolutif).
- Conserver une activité de terrain dans un des domaines concernés par la profession est un +.
- Etre en dessous de l'âge AVS de retraite.
- Cette activité ne sera non cumulable avec le mandat d'expert (hors expert-e-s VAE).
- Une expérience en tant que commissaire de milice et/ou formateur-riche en entreprise est un réel atout.
- Rigueur, sens de l'organisation et de la planification.
- Capacité d'écoute, de communication et flexibilité.
- Intérêt pour l'accompagnement individuel.
- Permis de travail valable en Suisse.

En contrepartie, l'OrTra santé-social genève propose un mandat de 4 ans renouvelable, pour un poste à 30% annualisé basé sur un nombre total de visites à réaliser, dans lequel vous aurez la possibilité de réaliser du télétravail pour la partie administrative de votre mission, ou d'être sur site à l'OrTra santé-social.

Des déplacements pour les visites sont à prévoir sur tout le canton de Genève (prise en charge de l'abonnement TPG).

Les employés de l'OrTra bénéficient de conditions de travail avantageuses et de prestations sociales de qualité.

Date d'entrée en fonction : Septembre 2024

Délai pour l'envoi des candidatures : 17 mai 2024

Si ce profil vous correspond, merci d'envoyer votre dossier électronique complet (CV, lettre de motivation, diplômes et certificats de travail), par mail à : n.otero@ortra-ge.ch